

## Modalités d'inscription

### DOSSIERS D'INSCRIPTION

Les dossiers d'inscription sont à déposer dans les 3 mairies à partir du **samedi 11 janvier 2025**  
Vous pouvez également les télécharger sur le site de la ville : **www.bois-colombes.fr**  
Informations auprès du service Démarches familles et Inscriptions : **01 41 19 83 65**

### TARIFS DES SÉJOURS :

Le montant de la participation financière de chaque enfant est calculé en fonction des ressources dont dispose la famille.

TARIFS DES SÉJOURS VACANCES DE FÉVRIER 2024		
Quotient familial	Séjour ski et glisse 8/10 ans	Séjour ski alpin à Ancelle 11/17 ans
Tranche J : de 0 à 303,02 €	165,15 €	173,83 €
Tranche I : de 303,03 à 503,65 €	198,18 €	208,59 €
Tranche H : de 503,66 à 702,92 €	231,21 €	243,36 €
Tranche G : de 702,93 à 1004,55 €	264,24 €	278,12 €
Tranche F : de 1004,56 à 1405,81€	297,27 €	312,89 €
Tranche E : de 1405,82 à 1908,09 €	330,30 €	347,65 €
Tranche D : de 1908,10 à 2531,50 €	363,32 €	382,42 €
Tranche C : de 2531,50 à 3269,21 €	396,35 €	417,18 €
Tranche B : de 3269,22 à 4100,42 €	429,38 €	451,95 €
Tranche A : plus de 4100,43 €	462,41 €	486,71 €

### CONDITIONS D'INSCRIPTION ET CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

- Les familles ne pourront déposer que les dossiers d'inscription concernant leur(s) propre(s) enfant(s) ;
- L'attribution des places pour les 8/10 ans s'effectue par ordre d'arrivée ;
- **L'attribution des places pour les 11/17 ans est définie par le service jeunesse et nécessite l'adhésion à la carte Action Jeunesse ;**
- Aucun dossier incomplet ne sera accepté, la liste des pièces à fournir est précisée dans la fiche d'inscription.

### CONDITIONS D'ANNULATION :

- Dans tous les cas, tout séjour entamé reste dû ;
- Sans demande d'annulation écrite auprès du service Jeunesse, la totalité du séjour reste due ;
- En cas de présentation, avant le jour de début du séjour, d'un certificat médical mentionnant qu'il est impossible au jeune d'y participer pour raison de santé, l'inscription ne fera pas l'objet d'une facturation.
- Après dépôt du dossier, toute demande d'annulation de l'inscription à l'initiative des familles doit être adressée par écrit au service Jeunesse. En fonction de la date de réception de cette demande, un pourcentage de participation pourra être réclamé, les conditions figurent expressément dans les règlements respectifs propres à chaque tranche d'âge.

**Comportement :** tout participant aux séjours de vacances qui fera preuve d'un comportement incompatible avec les règles de vie en collectivité, fera l'objet d'un rapatriement disciplinaire. Les frais relatifs au renvoi du participant sont à la charge de la famille, sans aucune possibilité de remboursement des frais de séjour.

Informations au **01 41 19 83 65** ou sur **www.bois-colombes.fr**

# VACANCES D'HIVER 2025

Séjour «Ski et glisse» pour les 8/10 ans

Séjour «Ski alpin à Ancelle» pour les 11/17 ans

VILLE DE **BOIS-COLOMBES**

# Inscription

## à partir du samedi 11 janvier 2025

Dans les 3 mairies et sur **www.bois-colombes.fr**

# 8/10 ans



## Séjour Ski et glisse

Du dim. 23 février au sam. 1<sup>er</sup> mars 2025

Prestataire : Evasion 78



### L'ENCADREMENT DES ENFANTS

Le séjour est encadré par une équipe d'animation de Bois-Colombes (1 directeur et des animateurs de vie quotidienne). Le centre compte des chambres pouvant accueillir entre 2 et 8 personnes maximum. Les chambres sont toutes équipées de sanitaires complets (douche, WC et lavabo).

### LES MODALITÉS DE VOYAGE

Voyages en TGV aller et retour.

### LE SITE

- La Chapelle d'Abondance est un petit village traditionnel en Haute-Savoie ;
- Le domaine skiable est au pied du chalet, aucun déplacement ne nécessite de transport ;
- Les cours de ski avec l'ESF sont à 300 mètres du chalet ;
- Les repas sont confectionnés sur place par le cuisinier en liaison chaude.

### LE PROGRAMME DU SÉJOUR

- 5 séances de ski alpin de 2h ;
- A la fin du séjour, les enfants passeront leur test et recevront une médaille suivant le niveau atteint ;  
Le groupe partira découvrir les sommets, sur les traces des bouquetins et des chamois...  
Adaptée à tous, cette randonnée privilégie avant tout un esprit de détente et de découverte de la faune et de la flore.
- Des activités manuelles et de neige ainsi que des soirées d'animation seront proposées par leurs animateurs ;

Si le ski ne peut se pratiquer pour cause de mauvaise météo, l'équipe et les jeunes auront des activités de substitution.

**SKI ALPIN  
SNAKE GLISS  
JEUX DE NEIGE  
LUGE  
PISCINE  
VEILLÉE**

# 11/17 ans



## Séjour Ski alpin à Ancelle

Du sam. 22 février au ven. 28 février 2025

Prestataire : Vels



### L'ENCADREMENT DES JEUNES

La commune de Bois-Colombes a sélectionné le prestataire VELS. Le séjour est encadré par des moniteurs de ski de l'école de ski français, 1 directeur et 4 animateurs de vie quotidienne recrutés par le service jeunesse de Bois-Colombes.

### LES MODALITÉS DE VOYAGE

Voyages en TGV aller et retour + autocar Bois-Colombes/Gare de Lyon et Grenoble jusqu'au centre.

### LE SITE

- Ancelle est une commune française des Hautes-Alpes, située à 100 km de Grenoble et 17 km de Gap ;
- Le centre de vacances «Le Torrent» est implanté au cœur de la station village d'Ancelle, à 200 mètres des pistes de ski alpin ;
- L'hébergement dans le centre de vacances offre une capacité de 53 personnes, avec des sanitaires privés, 1 salle à manger, 1 salle d'activités ainsi que 3 chambres pour l'encadrement.

### LE DOMAINE SKIABLE

La station d'Ancelle est située à 1350 mètres d'altitude.

### LES ACTIVITÉS

- 3 sessions de ski de 2 heures sur la station d'Ancelle encadrées par les moniteurs ESF par groupe de 12 enfants.  
Le reste de la journée les enfants skient avec les animateurs de la Ville ;
- 2 jours de ski à Orcières Merlette ;
- Quad sur neige : 1 séance de 1h. ;
- 1 partie de Bowling à Orcières.

**SKI ALPIN À ANCELLE  
SKI ALPIN À ORCIÈRES MERLETTE  
QUAD SUR NEIGE  
JEUX DE NEIGE  
BOWLING  
VEILLÉE**



**CARTE  
ACTION JEUNESSE 2024/2025**  
La carte d'adhésion de l'Action Jeunesse est obligatoire pour inscrire votre enfant à ce séjour. Si votre enfant n'est pas encore adhérent à l'Action Jeunesse, demandez sans plus tarder un dossier d'adhésion AJ à l'accueil des mairies et joignez votre demande d'adhésion à votre dossier d'inscription au séjour, il est aussi à votre disposition sur [www.bois-colombes.fr](http://www.bois-colombes.fr)

